

Décision

Générale

colonial

Décision n° 327 12 mai 1941

n° 327 12

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 534 du 31/05/1941

Date de publication
12 mai 1941

Date du numéro
31 mai 1941

TEXTE INTÉGRAL

Des congés sont accordés au personnel dont les noms suivent dans les conditions indiquées : 1° 1 n congé d'un mois. valable du 15 mai au 15 juin 1941, à Kamel Ahmed, chauffeur au Gouvernement, pour se rendre à Obock: 2° Un congé d'un mois. valable du 1^{er} au 30 juin 1941. à AL Mahmoud Haid, contractuel chef du Bureau d'ordre au Gouvernement, pour se rendre à Dikhil et Ali-Sabieh : 3° Un congé de quinze jours, valable du 17 au 31 mai 1941, à Ranboaniania (Raymond), contractuel aux P. T. T.